



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

délinquance

Question au Gouvernement n° 2929

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Jean-Antoine Leonetti, pour le groupe UDF.

M. Jean-Antoine Leonetti. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la ville.

Monsieur le ministre, vous avez récemment dénoncé, dans la presse, plusieurs mesures que vous considérez comme «anti-jeunes»: l'immatriculation des deux-roues,...

M. Jacques Myard. Réaction scandaleuse !

M. Jean-Antoine Leonetti. ... l'interdiction faite aux enfants d'errer seuls à une heure avancée de la nuit, la nécessité d'une déclaration préalable pour des rassemblements importants de personnes. Vous avez même qualifié certaines de ces mesures, prises par des maires, de «gesticulations démagogiques».

Je crois que vous avez tort. Il suffit d'avoir vu, aux urgences d'un hôpital, des jeunes victimes des dérives de notre société, il suffit d'avoir vu des enfants mendier ou voler sous l'oeil indifférent ou complice d'adultes, il suffit d'avoir vu les conditions de sécurité dans lesquelles se déroulent quelquefois les rave parties pour comprendre que ces mesures ne sont pas destinées à nuire à la jeunesse mais bien à la protéger. (Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

La délinquance des jeunes, monsieur le ministre, est un problème qui nous préoccupe tous. La situation doit bien sûr entraîner une réflexion en profondeur sur notre modèle de société. Mais il ne faut pas non plus s'interdire de prendre des mesures adaptées, même si elles sont partielles et même si elles sont ponctuelles. Nous sommes sûrs que la prison est la mauvaise réponse à la délinquance des jeunes et des mineurs, mais il faudrait qu'à chaque infraction réponde une sanction rapide et mesurée. (Mêmes mouvements.)

La voie de la citoyenneté doit être éclairée par des repères, les valeurs de la République. Certains, au nom d'un certain jeunisme électoral, prônent le «tout est permis»; d'autres, sur tous les bancs de cette assemblée, proposent des mesures de bon sens. Il n'est pas certain, monsieur le ministre, que ce soient les premiers qui rendent service à la jeunesse et les seconds qui fassent de la «gesticulation démagogique». (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la ville.

M. Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. Monsieur le député, une société qui donnerait l'impression qu'elle veut se fâcher avec sa jeunesse serait une société sans avenir. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Vives protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

Nous devons indiquer à la jeunesse qu'elle peut se reconnaître dans la parole des adultes en leur démontrant que nous voulons leur donner les moyens de vivre dans une société de droits et de devoirs.

M. Maurice Leroy. Démago !

M. le ministre délégué à la ville. Monsieur Leonetti, puisque vous avez cité une interview que j'ai eu l'occasion d'accorder, hier, au journal Le Monde, vous aurez eu l'occasion de constater que je disais que chacune de ces mesures, prises l'une après l'autre, se justifie.

Bien entendu, je n'ai aucune envie de continuer à voir, dans les hôpitaux, des gamins victimes d'accidents de motocyclette (Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance), mais les

jeunes de notre pays, ces derniers temps, ont trop souvent été présentés comme une menace, et je ne l'accepte pas. (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

L'ensemble de nos concitoyens doivent savoir que la grande majorité de la jeunesse de ce pays ne pose pas de problème, qu'elle a envie de se reconnaître dans nos règles, qu'elle a envie de pouvoir trouver sa place, qu'elle a envie de voir ses talents reconnus. Et ce n'est pas en adoptant des mesures qui donnent l'impression d'imposer des devoirs sans donner de droits que nous leur donnerons envie de se reconnaître dans notre modèle de société. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste. - Huées sur de nombreux bancs du groupe du Rassemblement pour la République, du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. Richard Cazenave. C'est misérable !

Données clés

Auteur : [M. Jean Leonetti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2929

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : ville

Ministère attributaire : ville

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 28 juin 2001, page 4996

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 juin 2001